RÉORIENTATION : PRÉPAREZ VOTRE CHANGEMENT DE FORMATION

Votre formation ne vous correspond pas ? Découvrez les possibilités de réorientation au semestre 2, les dates limites et les démarches à suivre pour changer de filière à l'UVSQ.

De novembre 2026 à janvier 2027 selon les formations

Votre formation actuelle ne vous correspond pas ? Vous souhaitez changer de voie dès le semestre 2 ? C'est possible ! Plusieurs formations de l'UVSQ proposent des possibilités de réorientation en cours d'année, sous réserve de respecter les procédures et les dates limites de candidature.

Quelles sont les dates limites pour candidater ?

Les dates varient selon la formation envisagée et le type de réorientation (interne ou externe).

- **30 novembre 2026** : Licence 1 Droit (réorientation interne et externe).
- **11 décembre 2026** : formations de l'UFR des Sciences, pour une réorientation externe.
- **16 décembre 2026** : formations de l'Institut d'études culturelles et internationales (IECI), pour une réorientation interne ou externe.
- **17 décembre 2026** : formations de l'UFR des Sciences, pour une réorientation interne.
- **4 janvier 2027 à 12 h** : formations de l'UFR des Sciences sociales, pour une réorientation interne ou externe.

Consultez le document ci-dessous pour connaître les formations concernées, les pièces à fournir et les coordonnées des services de scolarité.

Téléchargez le document

Comment préparer votre demande ?

Pour les formations concernées par la procédure indiquée dans le document, le dossier comprend :

- une fiche de demande de réorientation ;
- une lettre de motivation mentionnant votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone ;
- une copie du relevé de notes du baccalauréat ;
- les relevés de notes post-bac, le cas échéant ;
- un certificat de scolarité 2026-2027.

Le dossier est à transmettre par e-mail au service de scolarité indiqué dans le document. **Vérifiez attentivement les modalités propres à la formation visée et anticipez votre demande avant la date limite.**

Besoin d'aide pour construire votre projet ?

Le Service Orientation et Insertion Professionnelle (OIP) de l'UVSQ vous accompagne dans votre réflexion. Vous pouvez bénéficier d'un entretien individuel sur rendez-vous pour faire le point sur votre situation et identifier les solutions adaptées.

Contact OIP : oip.defip@uvsq.fr – 01 39 25 56 10

Découvrir les conseils et l'accompagnement du service OIP

Important : continuez à assister aux cours et à vous présenter aux examens pendant vos démarches. Votre assiduité et la validation de vos unités d'enseignement peuvent être prises en compte dans l'étude de votre dossier. Une réorientation est une nouvelle étape dans votre parcours : faites-vous accompagner pour construire un projet qui vous correspond.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contact
ip.defip@uvsq.fr
01 39 25 56 10